

SANTÉ

La téléconsultation, la solution pour vos petits bobos

Des pharmacies ou des collectivités ont fait le choix d'investir dans des bornes ou des cabines de téléconsultation. Solution de dépannage, elles permettent d'avoir une consultation médicale rapidement

À SAVOIR

- **Entre 9 et 12 %** de la population vit aujourd'hui dans un désert médical, soit entre 6 et 8 millions de personnes d'après le Sénat.
- **Pour remédier à ça**, des sociétés développent la téléconsultation. C'est le cas de Médadom, qui déploie bornes et cabines depuis 2017.
- **Dans le Pas-de-Calais**, 180 bornes ou cabines sont installées. Idéales quand le médecin généraliste est en vacances, indisponibles ou pour ceux et celles qui ne trouvent pas de médecins généralistes.

AURÉLIE DELFORGE

Dans la pharmacie de la rue de Cambrai, tenue par Monique Boucly, une petite pièce de confidentialité accueille une borne un peu spéciale. Ceux qui viennent l'utiliser pour la première fois sont souvent surpris de son apparence. Grâce à elle, en quelques minutes, vous pouvez consulter un médecin généraliste.

« Nous sommes équipés de la borne depuis un an environ. J'ai découvert ça lors d'un salon professionnel. Je me suis décidée car autour de la pharmacie il y a plusieurs départs à la retraite de médecins », note Monique Boucly. L'arrivée de nouveaux arrivants dans le quartier qui ne trouvaient pas de médecins et la présence de la faculté l'ont aussi aidé dans sa décision. « C'est une location d'une centaine d'euros par mois. Je ne le fais pas pour la rentabilité. Ça ne me rapporte rien. C'est un service aux habitants et aux patients. »

UNE QUINZAINE DE TÉLÉCONSULTATIONS PAR MOIS

Un service qui commence à être connu. La borne peut accueillir une quinzaine de consultations par mois. Et il faut dire que c'est très facile. Il suffit d'avoir sa carte vitale, son téléphone portable et une adresse mail. Sur la borne, le patient est invité à créer un compte, à le valider via son téléphone, puis à suivre les instructions. « La borne a tout ce qu'il faut : un thermomètre, un tensiomètre, un dermatoscope... Le médecin qui réalise la consultation guide le patient, ou moi si besoin, et il reçoit et voit les ré-



Dans la pharmacie de Monique Boucly, rue de Cambrai, la borne a ses adeptes, notamment des étudiants.

sultats en temps réel. » Il faut en revanche parfois patienter un peu qu'un médecin soit disponible pour prendre la téléconsultation. Le médecin qui prend la consultation rédige ensuite l'ordonnance nécessaire au traitement : « Elle est imprimée et à disposition du patient. »

Si la téléconsultation plaît davantage aux jeunes étudiants ou aux familles pour des dépannages, elle n'est cependant pas vouée à remplacer une vraie consultation chez un médecin. « Cela ne va pas tout révolutionner car cela ne peut pas tout traiter. Ce n'est pas une solution pérenne. C'est un dépannage, pour de petites pathologies. » Accessible rapidement aux horaires d'ouverture des officines, la seule limite pour l'utilisation de la borne est mise aux enfants de moins de 3 ans. Une façon de désengorger aussi les services d'urgence de la bobologie. ■

QUESTIONS À...



JAMEL CHE-NIOUR, RESPONSABLE AFFAIRES PUBLIQUES CHEZ MEDADOM

« En complément de l'offre locale »

Qu'est-ce que Médadom ?
C'est une société de téléconsultation, née en 2017, imaginée par un ingénieur et deux médecins. Leur objectif était comment mieux répartir le temps des médecins dans les territoires. On manque de médecins et en même

temps, ils sont mal répartis. Ils ont commencé par l'Île de France, premier désert médical de France.

Où en est aujourd'hui le déploiement des bornes et cabines de téléconsultations ?

Médadom est à environ 4 000 installations dans toute la France, principalement dans des zones de désert médical. Soit les médecins sont absents, soit ils sont indisponibles suivant la pathologie.

Comme ça se passe concrètement ?
C'est une solution sans rendez-vous. Nous salarions les médecins qui dédient un peu de temps aux téléconsultations. Des collectivités ou des pharmacies louent les

bornes. Pour les pharmaciens, cela va avec leur rôle d'accompagner le patient dans un parcours médical à 360°. Pour les collectivités, elles sont plus dans un rôle social. Parfois, la borne est dans une maison de santé pluridisciplinaire.

Qui sont les médecins qui prennent les téléconsultations ?

Souvent, ce sont des médecins du bassin de vie du patient. À défaut, le patient est orienté vers le premier médecin disponible en France. L'idée, c'est que pour une pathologie bénigne, le patient reparte avec une ordonnance. 180 bornes ont été installées dans le Pas-de-Calais, cela vient en complément de l'offre locale.